

Lettre d'informations de la Mairie de Vesseaux



Juillet 2023 – N°71

Edito du Maire

Chers Vesseaudencs,

Une partie des travaux du centre ancien étant terminée, le conseil municipal a souhaité mettre en place une “zone de rencontre” limitée à 20km/h sur la rue du Fort, le chemin de Saribou et les chemins de l'école et des Chaberts. Ces zones de rencontre ont pour objectif de réduire la vitesse et faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules.



Vous trouverez, joint à cette lettre d'informations, le rapport 2022 de la qualité de l'eau potable réalisé par l'ARS. Ce rapport indique que l'eau potable est de très bonne qualité bactériologique et physico-chimique.

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter de passer un très bel été.

Passionnément,
Max TOURVIEILHE

La mairie

● Réunion publique

Le lundi 12 juin, le conseil municipal est venu à la rencontre des habitants pour les informer de l'avancée des travaux en cours de la RD104, du centre du village et ceux à venir. Parmi les nombreux points abordés, nous avons évoqué le ramassage des ordures ménagères et le tri sélectif ainsi que le retour du marché des producteurs. Vous avez été nombreux à y participer tant par Facebook qu'en présentiel. Le verre de l'amitié a clôturé cette soirée.

● Rassemblement devant la Mairie

Le lundi 3 juillet, à midi, environ 60 personnes se sont réunies devant la Mairie autour des Maires de Vesseaux, Lachapelle Sous Aubenas, St Étienne de Boulogne et St Julien du Serre, sur invitation du Président de l'Association des Maires de France à organiser un rassemblement citoyen devant les mairies en soutien aux Maires agressés, ou dont les communes ont subi des scènes de violence et de destruction de biens publics ou privés. Max Tourvieilhe, Maire de Vesseaux, après avoir lu le communiqué de l'AMF a également tenu à apporter son total soutien aux policiers, gendarmes et pompiers qui sont souvent pris pour cible dans l'exercice de leur mission.

Événements de la commune

- **Marché des producteurs**

Vous êtes venus nombreux, le mercredi 14 juin, à l'inauguration du marché des producteurs. Une douzaine de producteurs proposent divers produits locaux de qualité tous les mercredis à partir de 17h30. Des tables et des bancs sont à disposition si vous souhaitez passer un moment convivial en consommant les produits locaux sur place (pain, fromage, bière, charcuterie, ...)

- **Feux d'artifice**

Le samedi 8 juillet, environ 1 500 personnes ont participé à la soirée des feux d'artifice. Merci au comité des fêtes pour cette belle organisation, merci à toutes et à tous pour votre présence.

- **Bulletin des Amis de Vesseaux**

Le 26ème bulletin annuel des Amis de Vesseaux consacré à la valorisation des chemins de Vesseaux est paru. Avant d'être des sentiers de promenades, certains chemins comme celui de l'Houme, de Pramailhet étaient avant tout utilitaires et nécessaires aux échanges commerciaux. Un article du bulletin est consacré à Pierre Louis Chipon, le sculpteur de la célèbre chèvre de l'Escrinet. Ce bulletin est en vente à la Maison du Patrimoine.

- **Concert de musique classique**

Le jeudi 27 juillet, à 21h00, l'église accueillera un concert de musique classique avec Clara Saussac et Sarah Margaine, pianistes, Marco Theves, violoniste et Pierre Sutra, violoncelliste. Ils interpréteront des œuvres de Anton Dvorák et Félix Mendelssohn. Info et réservation au 06.75.78.41.76 ou par mail au associationlespalets@gmail.com

- **Le programme de l'été au Vesseaux-Mère**

Les 28, 29 et 30 juillet prochains, l'association le Vesseaux-Mère vous donne rendez-vous pour trois soirées festives avec La Traversée. Au programme : bal forró, concert, spectacles, le tout sur entrée libre. Retrouvez toute la programmation et les infos sur internet (vesseauxmere.com) ainsi que sur Facebook. Les réservations sont fortement recommandées pour les événements accueillis dans la cour (bal forró et « Don Juan, le grand Procès ») par email à l'adresse : bonjour@vesseauxmere.com.

Du 7 au 11 août : l'association le Vesseaux-Mère poursuit la transformation du réfectoire de l'ancienne maison de retraite qui accueillera très bientôt un café convivial et culturel ouvert aux habitants. Sur une ou plusieurs journées, que vous soyez expert en bricolage ou pas, venez participer aux finitions des travaux du café. Inscrivez-vous dès maintenant auprès d'Émeline à emeline@vesseauxmere.com ou en appelant le 09.52.67.10.11.

- **Cinéma sous les étoiles**

Le vendredi 11 août, à la tombée de la nuit (21h00), sur la place de l'église, en partenariat avec la Maison de l'Image, la municipalité propose la diffusion du film "Mon crime", de François Ozon. Nous vous attendons nombreux pour cette projection.

Forum des associations

Nous vous attendons nombreux le vendredi 1er septembre de 17h00 à 20h00 à la salle culturelle de la Mairie pour mieux connaître l'offre associative de la commune. Les associations qui le souhaitent présenteront leurs activités. Cette rencontre sera suivie du verre de l'amitié.

- **Accueil des nouveaux habitants**

Le vendredi 1er septembre à 18h00 à la salle culturelle de la Mairie, la municipalité invite l'ensemble des Vesseaudencs à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.

- **Remise des prix du concours de fleurissement**

Le vendredi 1er septembre, à 18h30, sera aussi l'occasion de remettre les prix aux trois lauréats du concours de fleurissement.

Divers

- **Fournil du Clap**

Chaque mercredi le fournil du Clap effectue une cuisson et propose des pains et brioches au levain naturel cuits au feu de bois. La production se fait sur commande. Possibilité de s'inscrire sur la liste de diffusion par SMS ou par mail. Vous pouvez contacter Céline Jandar au 06.03.11.62.81.

- **Déclaration des meublés de tourisme**

Les propriétaires de meublés de tourisme se doivent de déclarer leurs logements sur Déclaloc. Une fois cette démarche effectuée, les propriétaires obtiennent un numéro d'enregistrement avec lequel ils pourront s'inscrire sur les plateformes numériques (Airbnb, Abritel, le bon coin, ...)

- **Collecte des ordures ménagères et tri sélectif**

Les containers collectifs sont réservés aux déchets ménagers et au tri sélectif. Nous comptons sur votre citoyenneté afin de respecter les consignes. Les déchetteries de Labégude et St Etienne de Fontbellon sont à votre disposition pour tous objets encombrants.

- **Réglementation relative aux bruits de voisinage**

Nous vous rappelons la réglementation préfectorale relative aux bruits de voisinage. Les activités domestiques des particuliers (usages d'appareils sonores tels tondeuses, débroussailleuses ...) sont autorisées du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

En ce qui concerne les activités professionnelles (travaux agricoles, chantiers publics ou privés, etc), elles sont autorisées du lundi au samedi de 7h00 à 20h00. Exception est faite en cas de sauvegarde des récoltes agricoles et de ramassage des ordures ménagères. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral n°2016-048-ARSDD07SE-01 sur le site www.ardeche.gouv.fr

- **Yoga et Relaxation**

Nadine Vigouroux propose des séances de yoga en plein air les mardis de 9h00 à 10h00 au Complexe Sportif Amandine Leynaud. Renseignements , inscription, tarifs : 04.75.93.45.95 ou par mail andine.vi@orange.fr

- **« Autour de la lecture »**

L'association intervient régulièrement au sein de l'Ehpad. Cette association propose un autre service gratuit de portage à domicile de livres empruntés en médiathèque ou en bibliothèque par les bénévoles, pour les personnes ne pouvant se déplacer. Plus d'info par mail : autourdelalecture@gmail.com

- **Dématérialisation des dépôts des permis de construire**

Vous avez la possibilité de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) sur internet sur www.vesseaux.fr/vie-municipale/urbanisme. Vous pourrez également suivre l'avancement de votre dossier. Vous avez toujours la possibilité de déposer votre dossier complet en version papier directement auprès de la mairie ou par voie postale. Plus d'information sur www.bassin-aubenas.fr/services/urbanisme/autorisations-urbanisme/depot-et-instruction-de-votre-demande-dautorisation-durbanisme/

- **Recensement des jeunes de 16 ans**

Pour rappel, les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser en mairie munis d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile avant la fin du 3ème mois qui suit la date anniversaire. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...). Vous serez convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC) qui vous permettra de vous inscrire à partir de 18 ans à un examen et au permis de conduire. De plus, vous serez inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.

Quelques dates à retenir pour les mois à venir

Date	Lieu	Activité	Qui
mercredi à partir de 17h30	Place de la Cave Coopérative	Marché des producteurs	
jeudi 27 juillet 21h00	Eglise	Concert de musique classique	Mairie
28, 29 et 30 juillet	Vesseaux Mère	Concert, bal	Vesseaux Mère
vendredi 11 août 21h00	Place de l'Eglise	Cinéma sous les étoiles	Mairie
vendredi 1er sept de 17h00 à 20h00	Salle culturelle	Forum des associations	Mairie
vendredi 1er septembre à 18h00	Salle culturelle	Accueil des nouveaux habitants	Mairie
Vendredi 1er septembre à 18h30	Salle culturelle	Remise des prix du concours de fleurissement	Mairie
11 septembre	Salle de gym	Reprise des cours de gym	Gym et Détente

Mairie de Vesseaux – Tél : 04 75 93 40 15 – www.vesseaux.fr

Heures d'ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et le mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 16h30

N° téléphone d'urgence 06.47.09.06.32 en dehors de ces horaires